

37.

Le soir huit cent cinquante-quatre le huit janvier à dix heures
 du matin, le conseil municipal de la commune de Combrès réuni en l'hôtel municipal
 de sa séance sous la présidence de M^r le Maire, lequel après avoir lu la lettre
 à été qu'une enquête de commodo et incommodo avait été ordonnée par M^r le
 Préfet de la Charente portant son ordre en date du vingt-un novembre mille
 huit cent cinquante-trois à l'occasion du changement d'assiette des chemins vicinaux
 classés sans les communes de quatre et cinq le premier conduisant de Larochebeaucourt
 à Nuysson, le second de Larochebeaucourt à Chaban-
 près chez Girardine Rogel & c, que cette enquête a été régulièrement faite
 par M^r le Juge de Paix de Combrès de Larochebeaucourt commissaire
 enquêteur par le dit ordre du vingt-un novembre dernier qu'après être resté
 ouverte depuis le onze ~~premier~~ dernier elle a été close le vingt-janvier présent
 mois, qu'après avoir été fait de réclamation.

Le conseil municipal étant aujourd'hui appelé à donner son avis
 sur l'ensemble de cette affaire après avoir examiné toutes les pièces du dossier
 notamment le plan qui en fait partie, le conseil municipal reconnaît
 que le changement proposé par M^r le Comte de Bassin est raisonnable
 pour la circulation des habitants des communes de Combrès et
 Nuysson mais que le procureur pour arriver à Larochebeaucourt avait

plus court et beaucoup plus facile. Le conseil municipal demanderait
 seulement qu'en quittant la route impériale le chemin pour passer par
 M^{le} le Comte de Béarn passât, plus près possible du village
 nommé appelé Pavillon de l'Église et se dirigeât par la ligne
 la plus courte vers la fontaine de la Gervandie et ensuite que les
 lignes fussent continuées suivant le plan. Que par moyen de cette modification
 il y aurait moins d'opérations et le chemin serait plus court.

En conséquence le conseil municipal est d'avis que M^{le} le
 Comte de Béarn soit autorisé à faire les dépenses qui lui seraient
 payées sur l'état de vingt-six mille huit cent cinquante francs.

Fait à la Halle de Cambes, les mardi, jeudi et vendredi.

Décembre. Un mot sur les mil.

Proposé par André Thomas Monjion Béarn

Charles Adéville, Duteyrol, Durig

M. Durig maître à l'école de la ville de Béarn.

P. Dugronje
 maître.